

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont issus de la loi sur l'architecture n°77 du 3 janvier 1977. Ils ont pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixées par leurs missions. L'une de leurs missions fondatrices est de développer l'information, la sensibilisation et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Ainsi, le CAUE des Pyrénées-Orientales s'engage à créer les conditions de cette sensibilisation en réalisant des expositions.

Les expositions produites par le CAUE des Pyrénées-Orientales sont destinées à devenir itinérantes dans l'objectif d'une meilleure diffusion de la culture de l'architecture et de son environnement, pour la construction d'une culture partagée sur les territoires.

Ce catalogue présente l'exposition :

« Des horts aux jardins familiaux : jardiner ensemble en Roussillon »

Celle-ci vise à mettre en lumière les différents aspects des jardins groupés, centenaires ou récents, et présente les pratiques culturelles, le partage et la convivialité, les cabanons et la place de l'eau.

L'équipe du CAUE des Pyrénées-Orientales reste à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire.



SOMMAIRE

- 1 CADRE DE L'ACTION
- 2 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE
- 3 DESCRIPTIF DU CONTENU L'EXPOSITION
- 4 CONVENTION DE PRÊT
- 5 VISUELS
- 6 CRÉDITS
- 7 CONTACTS

1. CADRE DE L'ACTION

Dans le cadre du cycle d'expositions 2017 de la Maison du site classé de l'anse de Paulilles à Port-Vendres, quatre expositions successives ont été présentées sur le thème du jardin.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales propose la réalisation d'une exposition sur les jardins collectifs et vivriers du département des Pyrénées-Orientales. Le CAUE a réalisé un guide pratique et de recommandations à destination des porteurs de projets invitant les élus / techniciens de mairies et les associations de jardiniers à collaborer dès les prémices dans le processus de mise en jardinage du terrain.

Ce guide est composé de 3 carnets téléchargeables sur le site internet de l'Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon.

<http://www.caue-lr.fr/jardins-familiaux-un-guide-pratique-et-de-recommandations>



2. OBJECTIF ET METHODOLOGIE



« Des horts aux jardins familiaux : jardiner ensemble en Roussillon »

Si la création de jardins familiaux connaît un essor considérable dans le département des Pyrénées-Orientales, le principe de jardins regroupés y est séculaire. Des jardins appelés horts sont réunis à l'orée des villages pour que chacun puisse se rendre en quelques pas à son lopin. Ce regroupement des jardins vivriers est lié au climat méditerranéen : il facilite la protection du vent, l'accès aux terres fertiles et à l'irrigation.

Parfois dévorés par l'urbanisation, parfois entretenus, souvent en cours d'enfrichement, ces horts constituent un patrimoine paysager important pour le département. Les récents jardins familiaux, quant à eux, apportent une vision renouvelée du « jardiner ensemble ».

Cette exposition présente les différents aspects de ces jardins groupés, centenaires ou récents en mettant en lumière : les pratiques culturelles, le partage et la convivialité, les cabanons, la place de l'eau.

3. DESCRIPTIF DE L'EXPOSITION

L'exposition est constituée de :

- 13 panneaux en toile au format vertical de 80 x 180 cm avec œillets au coins hauts et baguette blanche en bas.
- Poids des 13 panneaux : 7 kg

Panneau 01 : Présentation générale de l'Exposition :

« Des horts aux jardins familiaux : jardiner ensemble en Roussillon »

Panneau 02 : Des horts séculaires...

Panneau 03 : ...aux jardins familiaux

Panneau 04 : Jardiner la rivière

Panneau 05 : ... arroser le jardin

Panneau 06 : S'arrêter, se poser...

Panneau 07 : Se croiser au potager

Panneau 08 : Cultiver son jardin...

Panneau 09 : ...à chaque saison

Panneau 10 : Qué fas ? Vaig a l'hort

Panneau 11 : Les cannes de provence

Panneau 12 : Les Outils

Panneau 13 : Les jardiniers



4. CONVENTION DE PRET

Veillez trouver ci-après la convention à compléter, à signer en 2 exemplaires pour pouvoir emprunter l'exposition en partie ou en totalité.

CONVENTION DE PRÊT D'EXPOSITION

«Des horts aux jardins familiaux : jardiner ensemble en Roussillon »

ENTRE :

..... dont le siège est situé, représenté par,
d'une part,

ET :

Le **CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**, association créée par la loi du 3 janvier 1977, ayant son siège 11, rue du Bastion St-François à Perpignan, ci-après désigné CAUE, représenté par sa Présidente, Marie-Pierre SADOURNY d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJECTIF GÉNÉRAL

Le CAUE 66 met à disposition du preneur les 13 panneaux de l'exposition :
«Des horts aux jardins familiaux : jardiner ensemble en Roussillon »

ARTICLE 2 : DESCRIPTION ET CONTENU DE L'EXPOSITION

Exposition pour mettre en lumière les différents aspects des jardins groupés, centenaires ou récents, et présente les pratiques culturelles, le partage et la convivialité, les cabanons et la place de l'eau.

ARTICLE 3 : PRESTATIONS ANNEXES

Dans le cas où le montage de l'exposition nécessiterait l'intervention d'un personnel et d'un matériel spécialisé, les frais y afférant seront à la charge du preneur.

ARTICLE 4 : LIEU ET DURÉE

L'exposition est mise à disposition du preneur du (temps de transport aller et retour compris dans cette durée) et sera installée à l'adresse suivante :

ARTICLE 5 : TRANSPORT

Le CAUE 66 indiquera au preneur le lieu où il devra prendre le matériel de l'exposition. Les frais et risques du transport sont à la charge et sous la responsabilité du preneur, le transporteur étant choisi par celui-ci. Le preneur prendra rendez-vous avec le CAUE 66 préalablement pour l'enlèvement et le retour dont il a la charge.

ARTICLE 6 : PERTES ET DÉTÉRIORATIONS

Le preneur informera le CAUE 66 de tout manquant ou dégradation. Il informera de la même façon le CAUE 66 de tout dommage total ou partiel subi par le matériel au cours de l'exposition.
Les remises en état des dégâts constatés au cours de la période de location seront à la charge du preneur.

ARTICLE 7 : ASSURANCE

Sauf convention contraire, le matériel de l'exposition sera assuré par le preneur par une police tous risques, de clou à clou, en valeur agréée, avec clause de non recours contre le transporteur, l'emballeur et l'organisateur, et couvrant les risques de dépréciations. Une copie du contrat d'assurance sera à adresser au CAUE 66. L'ensemble de l'exposition devra être pris en charge, assuré et restitué quels que soient les éléments qui seront présentés dans le lieu d'accueil. Valeur globale à assurer : 1 000 €

ARTICLE 8 : SÉCURITÉ

Le preneur prendra toutes les précautions nécessaires et, le cas échéant, celles qui lui auront été prescrites par le CAUE 66 pour que le matériel soit conservé dans les meilleures conditions de sécurité.

ARTICLE 9 : MODIFICATION DE L'EXPOSITION

Toute modification du contenu ou de la destination de l'exposition devra faire l'objet d'un accord préalable du CAUE 66.

ARTICLE 10 : PHOTOGRAPHIE ET REPRODUCTION

Sauf autorisation expresse du CAUE 66, toute reproduction du matériel de l'exposition est strictement interdite.

ARTICLE 11 : MENTION DU NOM

Le preneur s'engage à utiliser la formule suivante : **Exposition produite par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales**, et à apposer le logo du CAUE 66 sur tous les documents de présentation et de communication de l'exposition. Ceux-ci devront faire, au préalable, l'objet d'une validation par le CAUE 66.

ARTICLE 12 : MONTANT

Le CAUE 66 propose l'exposition gratuitement.

ARTICLE 13 : RESPONSABILITÉ DU PRENEUR

Le preneur est seul responsable vis-à-vis du CAUE 66 de la circulation de l'exposition. Il devra respecter les lieux et durée prévus à l'article 4. Il s'oblige à faire respecter toutes les clauses du présent contrat.

ARTICLE 14 : RÉSILIATION

En cas de faute grave du preneur, le CAUE 66 aura la faculté de résilier le contrat de plein droit et sans préavis. Il pourra en conséquence, reprendre immédiatement le matériel de l'exposition aux frais du preneur.

ARTICLE 15 : LITIGE

Tout litige du présent contrat sera de la compétence des tribunaux de Perpignan.

Fait à, le

Le preneur,

.....
.....

Marie-Pierre SADOURNY
La Présidente du CAUE

DES HORTS AUX JARDINS FAMILIAUX



JARDINER ENSEMBLE EN ROUSSILLON

Sensibiliser aux paysages est l'une des missions du **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**. Nous vous invitons à découvrir les horts et jardins familiaux, hauts lieux paysagers du Roussillon, à travers cinq thématiques :

DES HORTS SÉCULAIRES AUX JARDINS FAMILIAUX ... découvrez les origines de ces deux types de jardins vivriers groupés, et rencontrez ceux qui y jardinent.

JARDINER LA RIVIÈRE, ARROSER LE JARDIN ... nous vous invitons à explorer l'histoire et le fonctionnement des ingénieux réseaux de canaux d'irrigation.

S'ABRITER, SE CROISER, SE POSER AU POTAGER ... longez haies et murets, choisissez la porte qui vous plaît, et surprenez le jardinier au repos, à l'ombre du casot.

CULTIVER SON JARDIN À CHAQUE SAISON ... il nous fallait revenir sur la profusion de légumes et de fruits que permet le climat du Roussillon.

QUÉ FAS ? VAIG A L'HORT ! ... la carte des potagers vous permettra de partir à la découverte de ces jardins... pour une promenade ou pour y trouver un coin de terre à cultiver.

Les pages suivantes vous présentent, en réduction, les panneaux qui constituent l'exposition. Il y a un ordre imposé pour l'accrochage pour la bonne compréhension de l'exposition.

Ci-contre le premier panneau de présentation.

Ci-après les visuels dans l'ordre pour l'accrochage.

Le mot latin *hortus* signifie jardin. En catalan, le terme *hort* désigne les jardins de production : potagers et vergers. Par extension, il désigne aussi les espaces les plus proches des jardins traditionnels, souvent appelés par dizaines, voire par centaines, à l'orée des villages. Les fruits et légumes des horts, cultivés sur ces parcelles privées, permettent aux familles de couvrir une partie importante de leur alimentation. Généralement de grande taille (100 à 1000m²), ils sont aujourd'hui principalement cultivés par des hommes, souvent des retraités du village, issus du milieu agricole ou artisanal.

Jeune, j'ai été au tour de la Corneille à Rouen

« Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. »

Un premier tour de la Corneille à Rouen

« C'est un tour de la Corneille à Rouen. Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. »

Un tour de la Corneille à Rouen

« C'est un tour de la Corneille à Rouen. Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. »

Un tour de la Corneille à Rouen

« C'est un tour de la Corneille à Rouen. Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. Je pense que ça va être un bon tour de la Corneille à Rouen. »

[illegible]

Les jardins familiaux sont de création plus récente. Ils regroupent quelques dizaines de petites parcelles consacrées exclusivement à la culture des légumes (50 à 250m²). Propriétés de la commune, les jardins familiaux sont mis à disposition de jardiniers pour une somme modique. Le profil des jardiniers y est plus varié : familles, actifs, retraités, jardiniers expérimentés ou débutants... Beaucoup se tournent vers un mode de culture biologique, souhaitant approvisionner la table familiale en produits sains, naturels et sans pesticides nocifs. La convivialité est aussi recherchée : elle passe par des échanges de conseils et de semences, des repas collectifs, l'embellissement des parcelles communes.

[illegible]

CADERE INTERMÉDIAIRE
CADERE INTERMÉDIAIRE

DE SANS PAYSAGE
A landscape without a landscape. The Agly river, which flows through the valley, is a natural element that has shaped the landscape. However, the river has been transformed by human intervention, and the landscape has become a landscape without a landscape. The river is now a canal, and the landscape is a landscape without a landscape.

UN RÉSEAU DE CANAUX HISTORIQUE
A historical network of canals. The Agly river, which flows through the valley, is a natural element that has shaped the landscape. However, the river has been transformed by human intervention, and the landscape has become a landscape without a landscape. The river is now a canal, and the landscape is a landscape without a landscape.

ARRÔSER LES JARDINS FAMILIAUX
Watering the family gardens. The Agly river, which flows through the valley, is a natural element that has shaped the landscape. However, the river has been transformed by human intervention, and the landscape has become a landscape without a landscape. The river is now a canal, and the landscape is a landscape without a landscape.

LE GÉNÉRALISME À L'ÉCHELLE DES PARCS
Generalism at the scale of parks. The Agly river, which flows through the valley, is a natural element that has shaped the landscape. However, the river has been transformed by human intervention, and the landscape has become a landscape without a landscape. The river is now a canal, and the landscape is a landscape without a landscape.

Le village de Saint-Paul-de-Fenouillet a une capitale
Le long du Pezère Agly, Gélise au canal Fagès, qui permet au source un Alloué de anant du village, de nombreux habitants peuvent être surpris. Les maisons de l'Agly constituent un oasis profane, dans un paysage, par ailleurs, très bois, dominé par la culture de la vigne.

[illegible]

Ci-contre les panneaux 4 et 5. Il est préférable de les mettre ensemble, ils traitent du même thème.

S'ABRITER, SE POSER...

MURETS, PALISSADES ET HAIES



Le découpage des parcelles est tributaire de la répartition de l'eau, la nature des bords entre les parcelles a donc un impact sur le paysage.

Des murets en pierre ou en béton, des haies vives ou mortes, des palissades en bois ou en métal, des clôtures en PVC ou en aluminium... Les murets et haies sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



Dans les jardins familiaux, la hauteur et la nature des bords ont une grande importance pour faciliter la circulation entre les parcelles. Certains bords sont en pierre, d'autres en bois, d'autres en métal. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



SE CROISER AU POTAGER

PORTES ET PASSE-PIEDS



Dans les jardins, les portes et les passe-pieds ont une importance capitale pour faciliter la circulation entre les parcelles. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

Les portes et les passe-pieds sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



Les portes et les passe-pieds sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



CASOTS



Les casots sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



Les casots sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



PERDOLAS



Les perdolas sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



Les perdolas sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



Ci-contre les panneaux 6 et 7
Pour la bonne compréhension du contenu des panneaux, il est demandé de les installer côte à côte.

CULTIVER SON JARDIN ...

Ce document représente l'état de l'agriculture au jardin tout au long de l'année - exemple d'un jardin potager dans une zone de montagne, où les conditions sont particulières (climat, sol, exposition, etc.)



LES TRACES DE PLANTES
Les traces de plantes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ POTAGER.
Les récoltes d'aubergines, tomates, courgettes, courmel, etc. sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ VERGER.
Les récoltes de pommes, poires, etc. sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

LA CALENDRIÈRE.
Le calendrier est un élément de paysage qui a un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Il peut aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ POTAGER.
Les récoltes de légumes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ VERGER.
Les récoltes de fruits sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

L'ENTRETIEN DES CASOTS.
L'entretien des casots est un élément de paysage qui a un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Il peut aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ POTAGER.
Les récoltes de légumes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ VERGER.
Les récoltes de fruits sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

L'ENTRETIEN DES CASOTS.
L'entretien des casots est un élément de paysage qui a un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Il peut aussi servir de support à la végétation et à la faune.

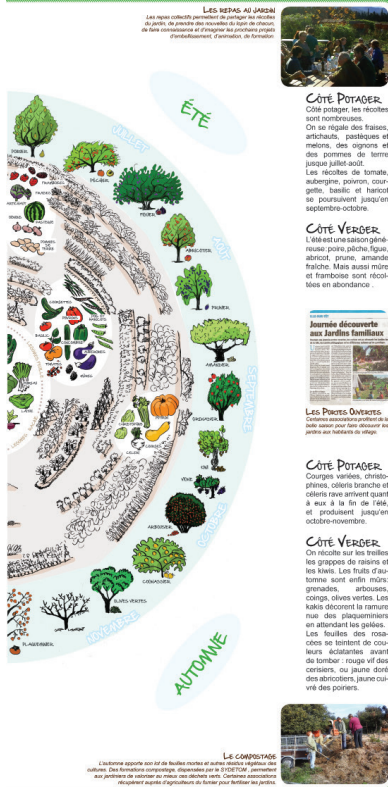
CÔTÉ POTAGER.
Les récoltes de légumes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ VERGER.
Les récoltes de fruits sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

L'ENTRETIEN DES CASOTS.
L'entretien des casots est un élément de paysage qui a un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Il peut aussi servir de support à la végétation et à la faune.

... À CHAQUE SAISON

Les traces de plantes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



LES BORDS AU JARDIN

Les bords au jardin sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.



CÔTÉ POTAGER.
Les récoltes de légumes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ VERGER.
Les récoltes de fruits sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

LES PRODUITS D'ÉTÉ.
Les produits d'été sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ POTAGER.
Les récoltes de légumes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ VERGER.
Les récoltes de fruits sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

LES PRODUITS D'ÉTÉ.
Les produits d'été sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ POTAGER.
Les récoltes de légumes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ VERGER.
Les récoltes de fruits sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

LES PRODUITS D'ÉTÉ.
Les produits d'été sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ POTAGER.
Les récoltes de légumes sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

CÔTÉ VERGER.
Les récoltes de fruits sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

LES PRODUITS D'ÉTÉ.
Les produits d'été sont des éléments de paysage qui ont un rôle à jouer dans la protection des parcelles et la gestion de l'eau. Ils peuvent aussi servir de support à la végétation et à la faune.

Ci-contre les panneaux 8 et 9. Pour la bonne compréhension du contenu des panneaux, il est demandé de les installer côte à côte.

[illegible]

Ci-dessous les panneaux 11-12-13
Ces derniers panneaux se placent
selon la configuration du lieu d'expo-
sition (entre les autres panneaux ou
à la fin)

CANNES DE PROVENCE

OUTILS ET ACCESSOIRES

The collage consists of eight photographs arranged in a 4x2 grid, each showing different gardening tools and accessories. The top-left photo shows a blue watering can on a pile of mulch. The top-right photo shows a garden bed with green plants and red flowers, with a yellow hose. The middle-left photo shows a pile of rusty metal sheets and wooden poles. The middle-right photo shows a garden bed with green plants and yellow flowers, with a wooden trellis. The bottom-left photo shows a small wooden shed with a sign 'LES OUTILS' and a pile of tools. The bottom-right photo shows a pile of yellow and black tools, including a shovel and a hoe.

LES JARDINIERS



The collage consists of four photographs arranged in a 2x2 grid. The top photo shows a person in a hat and plaid shirt working in a garden with various plants and structures. The bottom-left photo shows a person in a green jacket and blue pants working near a wooden structure. The bottom-right photo shows a person in a red shirt and dark pants using a yellow tool to work in a garden. The right side of the collage is partially obscured by a large, stylized graphic of a person's head and shoulders.

6. CREDITS & PARTENAIRE

Production :

© CAUE 66 / Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales

Réalisation et impression : Avril 2017

Partenaire :



7. CONTACT

CAUE des Pyrénées-Orientales

11, rue du Bastion St-François

66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 12 37

contact@caue66.fr

Site Internet du CAUE66 : www.caue66.fr

